Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

BILAN DE LA SANTÉ DES FORÊTS
Ardèche
- 2016 -

Département de la santé des forêts

Faits marquants

1. La pyrale du buis : elle est présente en Ardèche depuis quelques années, mais elle est passée des parcs et jardins aux milieux naturels en 2015. Cette année a vu l'explosion du phénomène en milieu naturel et forêt de deux façons :

- Des vols très importants de papillons sur tout le quart est du département, du nord au sud, sans dégâts généralisés et uniformes pour autant ;
- Des dégâts importants sur certains secteurs, notamment sur la vallée du Rhône, les basses vallées de l'Heyrieux et de la Cance, le site de Crussol.

Compte tenu des dégâts spectaculaires constatés cette année dans le département voisin de la Drôme et de l'importance des vols de papillons en Ardèche, il est hautement probable que nous ayons, en 2017, des dégâts très importants de pyrale.

2. Dépérissement sur châtaignier : ce phénomène, déjà observé en 2015, s'est amplifié et aggravé cette année. Il concerne dorénavant des surfaces importantes au-dessous de 500 m, surtout dans les vallées de l'Ardèche et de la Fontaulière. Des mortalités importantes sont déjà constatées. Il est probable que cette essence subisse l'effet des sécheresses répétées de la dernière décennie, voire du réchauffement climatique.

Indicateurs de la santé

État de santé des essences	Principaux problèmes
Sapin	*Pissode*
Epicéa	*Typographe, chalcographe, dendroctone, sécheresse*
Pins	*Processionnaire, sphaéropsis, bandes rouges, sténographe, cicadelle, sécheresse*
Douglas	*Sécheresse*
Cèdre	*Dépérissement*
Mélèze	*Chancre*
Chêne	*Bupreste, sécheresse.*
Châtaigner	*Cynips, sécheresse, dépérissement*
Frêne	*Chalara*
Buis	*Pyrale, sécheresse*

État de santé : = bon = moyen = médiocre

Suivi des principaux problèmes

		2012	2013	2014	2015	2016
Toutes essences	Sécheresse estivale					
	Dégâts de gel tardif au printemps					
Feuillus	Défoliateurs précoces du chêne					
	Bombyx disparate					
	Oïdium du chêne					
Résineux	Processionnaire du pin					
	Typographe de l'épicéa					
	Maladie des bandes rouges					
	Rougissement printanier					
	Sphaeropsis sapinea					
	Tordeuse grise du mélèze					
Peupliers	Rouilles des peupliers					
	Puceron lanigère					
Invasifs	Chalarose du frêne					
	Pyrale du buis					

Problème absent ou à un niveau faible

Problème nettement présent, impact modéré

Problème très présent, impact fort

Événements climatiques de 2016

1. Sans avoir l'importance de celle de 2015, une nouvelle sécheresse a eu lieu en fin d'été, de mi-août à mi-septembre. Cette sécheresse, outre l'affaiblissement de la plupart des essences, a provoqué des rougissements et brunissements sur chênes pubescents, buis, et quelques frênes, essentiellement dans la moitié sud du département.

2. Un épisode de grêle le 18 août, dans un secteur compris entre Aubenas et le Teil, à provoqué quelques bris de branches, et, de façon indirecte par les nombreuses blessures sur branches et rameaux, a relancé la dynamique du sphaéropsis sur certains peuplements de pins.

Sphaéropsis – Vincent Didier

Cet épisode assez violent s'est manifesté par d'énormes grêlons tombés en très peu de temps.

Pyrale du buis

La pyrale est présente en Ardèche depuis plusieurs années, mais elle est passée des parcs et jardins aux milieux naturels en 2015. Une tournée DSF sur ce problème avait eu lieu sur le domaine de Crussol, commune de Saint-Péray.

Le phénomène a explosé cette année, de deux façons :

- Des vols impressionnants de papillons sur le quart est du département, du nord au sud, sans dégâts généralisés et uniformes pour autant.

- Des dégâts importants sur certains secteurs, notamment en vallée du Rhône, dans les basses vallées de l'Eyrieux et de la Cance ainsi que sur le site de Crussol.

Compte tenu, d'une part, de l'explosion du phénomène dans le département voisin de la Drôme, (avec des dégâts spectaculaires ayant provoqué une véritable psychose, et de nombreuses réunions d'information auprès des élus et du public) et d'autre part des vols très importants de papillons cet automne, nous appréhendons des dégâts conséquents en 2017 pour l' Ardèche, peut-être similaires à ceux de la Drôme cette année.

Pyrale, Nord Montélimar, Août 2016 – Vincent Didier

Dépérissement du châtaignier

Des dépérissements significatifs avaient été observés en 2015 sur châtaignier dans les vallées de l'Ardèche et de la Fontaulière, surtout au-dessous de 500 mètres.

Ces dépérissements ont pris de l'ampleur cette année, tant en surface qu'en intensité.

Des mortalités sont déjà constatées sur des zones assez importantes.

Dépérissement du châtaignier - DSF

Le phénomène semble dépasser très largement celui, très ancien et très répandu, du chancre du châtaignier. Comme tout dépérissement, il est sans doute complexe et lié à plusieurs facteurs, mais il semble probable que les effets répétitifs "sécheresse et chaleur" de la dernière décennie soient déterminants.

Compte-tenu de l'importance de cette essence en Ardèche, ce dépérissement, s'il s'amplifiait encore, aurait de graves conséquences sur les plans sylvicoles et paysagers.

Une tournée avec l'échelon DSF de Clermont-Ferrand a eu lieu sur ce sujet le 26 octobre 2016.

De nombreux prélèvements ont été effectués.

Dépérissement des jeunes cèdres

Ce phénomène ancien concerne surtout les jeunes peuplements du nord du département.

Des études avaient déjà été réalisées au cours des dernières décennies par l'INRA, puis par le DSF, avaient émis des hypothèses sur des problèmes climatiques et d'alimentation minérale.

Depuis 2014 l'IDF avec le soutien du CRPF, ont repris les études. Des suivis plus précis de ces différentes problématiques vont être mis en œuvre en 2017 avec l'unité PIAFF de l'INRA et le DSF.

Cynips du châtaignier

Pour mémoire, la détection du cynips du châtaignier s'est effectuée au printemps 2010, au sud de Valence et dans la partie nord de la vallée du Rhône. Nous avons constaté sa progression en 2011 au nord du département ainsi qu'en bordure du Rhône, mais également dans la vallée de l'Ouvèze jusqu'à Privas et sur la commune de Sablières en Cévennes.

L'invasion s'est poursuivie de façon régulière en 2012 et 2013, avant de s'amplifier en 2014, tant du point de vue de la répartition géographique que de l'intensité de l'attaque.
Nous pouvions considérer le département totalement contaminé à partir de la fin de l'année 2014.

Cynips - DSF

Pour la première fois depuis sa détection en 2010, nous constatons cette année un tassement du phénomène, voire un recul assez significatif des attaques dans certains secteurs, comme celui des Cévennes.
Il est pour le moment impossible d'en connaître les raisons, ni de savoir quel est l'impact des lâchers de Torymus dans cette régression.

Chancre de Mélèze

Pour mémoire, un premier foyer de chancre du mélèze dû à Lachnellula willkommii avait été détecté en FD de Pradou au printemps 2011. Depuis, d'autres foyers ont été découverts :

En 2014 au "Col des Trois Seigneurs" en FC de Saint-Laurent-les-Bains.

En 2015, au Cros-de-Géorand.

Le phénomène continue... Et nous avons encore trouvé d'autres peuplements atteints cette année, notamment sur les communes de Saint-Cirgues-en-Montagne, d'Astet, du Cros-de-Géorand, ainsi qu'au Col du Pendu.

Les peuplements concernés sont totalement contaminés et partiellement condamnés.

Même si cette essence n'est pas la plus représentée en Ardèche, cette découverte récente est tout à fait problématique puisque de nombreux peuplements assez jeunes sont désormais compromis ou condamnés.

Vos interlocuteurs en 2017

CNPF	jacques.degeneve@crpf.fr	04 75 35 40 26
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	gerard.teston@ardeche.gouv.fr	04 75 66 70 77
Office National des Forêts	vincent.didier@onf.fr	04 75 94 80 69

Cliquez sur l'image pour retrouver les actualités marquantes de la région

Pour en découvrir d'avantage, cliquez sur les mots soulignés!

ephytia

<u>Pôle Santé des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes</u>

Direction Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation
16b, rue Aimé Rudel
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.97

Document rédigé conjointement par les correspondants-observateurs du département et le pôle Santé des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes